

Vos questions / nos réponses

mon conjoint fume le joint

Par [Profil supprimé](#) Postée le 21/03/2016 07:58

bonjour,

voilà maintenant 2 ans que je suis avec mon conjoint. quand je l ai connu il était déjà consommateur (environ 10 joints par jour). or je n ai jamais aimé cela et depuis 2 ans c est la guerre pour qu'il arrete de se foutre en l air. j ai essayé de lui conseiller de se faire aider il ne veut pas, j ai essayé de faire pression rapport au fait que j ai un enfant d une précédente union qu'il considere comme le sien en lui expliquant que ce n est pas l image que je veux qu'elle ai de lui... il à arrêté qq mois mais à repris il a diminué à 3 joints par jour env. (un peu plus le week end). mais moi des que je le vois rouler je rentre sois dans une colère noire soit ça me rend très triste. je ne sais pas comment l aider d autant que tous ses collègues ou amis consomment j ai l impression d être dans une spirale infernale.

Mise en ligne le 25/03/2016

Bonjour,

Votre conjoint fume régulièrement et vous ne supportez plus cette consommation. Vous souhaitez l'aider, et le fait de le voir continuer à fumer vous rend triste et vous met en colère.

Pour aider quelqu'un qui consomme, il faut tout d'abord que cette personne reconnaissse avoir un problème avec le produit, et ensuite qu'elle souhaite effectivement se faire aider par rapport à cela. On ne peut pas aider quelqu'un de force, on ne peut pas non plus l'obliger à prendre conscience du problème s'il n'y est pas prêt. Cette démarche découle d'un cheminement personnel qui peut prendre plus ou moins de temps, et cette période n'est jamais facile à vivre pour l'entourage.

Le dialogue peut aider à détendre les choses, à avancer en permettant à chacun de dire où il en est, ce qu'il vit, ce dont il a besoin pour aller bien... Nous vous invitons dans la mesure du possible à maintenir ce dialogue avec votre conjoint. Fumer régulièrement du cannabis peut être la réponse à un malaise, un mal-être pour lequel la personne n'a pas trouvé d'autre solution jusque-là. En parler aide aussi à avancer.

Toutefois, lorsque cela dure, lorsque l'on se sent pris "dans une spirale infernale", il peut être important d'aller en parler à des professionnels afin d'être entendu et soutenu. Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de

Prévention en Addictologie (CSAPA) reçoivent toute personne qui se sent en difficulté avec une consommation, et les proches des usagers peuvent eux-aussi solliciter leur soutien. Nous vous indiquons une adresse proche de chez vous en fin de message, n'hésitez pas à les contacter.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Département d'addictologie - La Maison des Addictions - CSAPA

1b rue Foller
54031 NANCY

Tél : 03 57 80 66 00

Site web : www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html

Accueil du public : Sur rendez-vous. Permanence infirmière sans rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Comment aider un proche](#)
- [Il ne veut pas arrêter, que faire](#)
- [Se faire aider](#)